

## NOTE DRH

### A L'ATTENTION DES AGENTS DE LA REGION

#### Objet : Reprise des activités à l'Hôtel de Région

Suite au mouvement des transporteurs et au blocage de l'accès à l'Hôtel de Région depuis le mercredi 22 juillet, j'ai été amené à engager une procédure auprès du Tribunal de Grande Instance de Saint-Denis afin de permettre l'accès des usagers et des agents à l'Hôtel de Région.

Je prends acte avec satisfaction de la décision rendue ce jour par le Tribunal de Grande Instance de Saint-Denis qui demande aux transporteurs de lever le blocage de la Région et de ses abords.

En conséquence, je vous informe que les locaux seront ouverts, à compter de demain jeudi, aux heures habituelles.



Le Président,  
  
Didier ROBERT